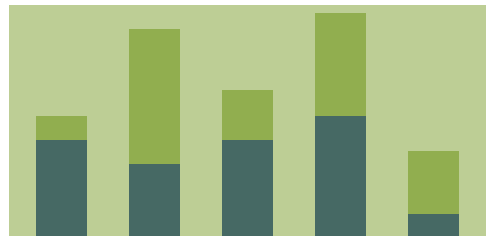




PREMIÈRE PARTIE : Les transitions agricoles en Bourgogne-Franche-Comté de 1970 à 2020



E - L'ÉLEVAGE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Une diminution du nombre d'exploitations en atelier bovins

En Bourgogne-Franche-Comté, le nombre d'exploitations possédant un atelier de bovins¹ a été divisé par quatre entre 1970 et 2020 (figure 31). Leur nombre passe de 46 000 à 10 000 exploitations, soit une baisse de 78 %. Ce chiffre est à mettre en parallèle avec une baisse du nombre total d'exploitations agricoles de 75 % sur la même période. Cette diminution touche particulièrement les exploitations ayant un atelier de bovins laitiers, chutant de 89 % en 50 ans (34 000 à 4 000 exploitations). Les exploitations avec un atelier de bovins allaitants sont moins touchées, avec une diminution de leur effectif de 40 % depuis 1970 (10 000 à 6 000 exploitations).

Un cheptel bovin en légère baisse depuis 1979

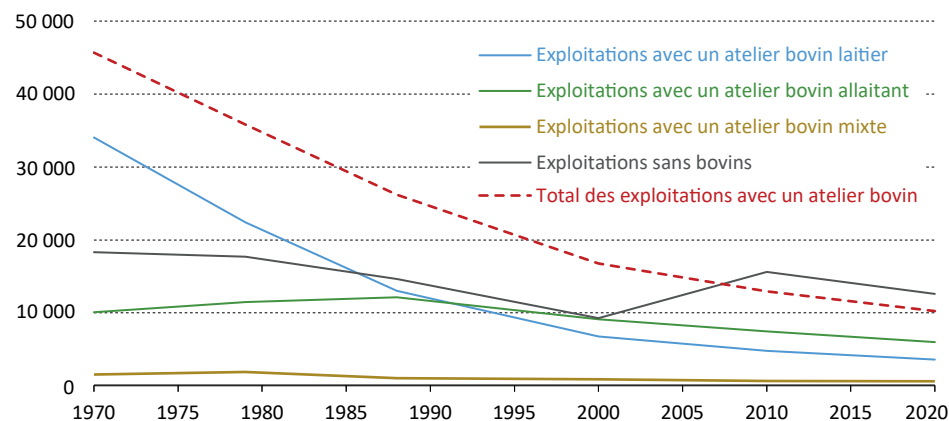
Sur la période 1979 à 2000, le cheptel régional de bovins est stable puis amorce une légère baisse jusqu'à 2020 (figure 32). Le cheptel de bovins laitiers a été quasiment divisé par deux en 50 ans, passant de 430 000 à 220 000 vaches laitières. Cette diminution se déroule en deux étapes,

¹ **Atelier bovin laitier** = exploitation avec 5 vaches laitières ou plus et moins de 10 vaches allaitantes ;

Atelier bovin allaitants = exploitation avec 10 vaches allaitantes ou plus et moins de 5 vaches laitières ;

Atelier bovin mixte = exploitation avec au moins 5 vaches laitières et 10 vaches allaitantes

Figure 31 : Évolution du nombre d'exploitations en Bourgogne-Franche-Comté selon le type d'atelier d'élevage bovins entre 1970 et 2020



Note : Atelier bovins laitiers = exploitation avec 5 vaches laitières ou plus, et moins de 10 vaches allaitantes, Atelier bovins allaitants = exploitation 10 vaches allaitantes ou plus, et moins de 5 vaches laitières, Mixte : exploitations avec 5 vaches laitières ou plus et 10 vaches allaitantes ou plus

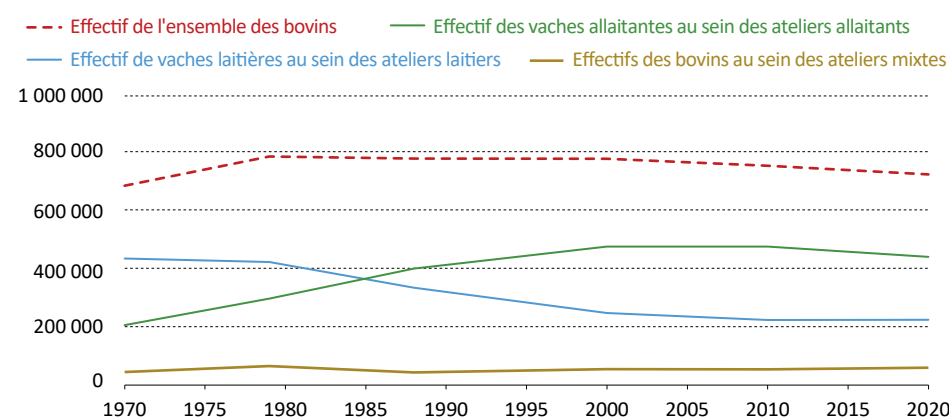
Source : Agreste - Recensements Agricoles

avec une forte baisse entre 1979 et 2010 (- 43 %), puis une faible diminution du cheptel entre 2010 et 2020 (- 10 %). Au contraire, le cheptel de bovins allaitants a doublé en 50 ans. De la même manière, celle-ci se déroule en deux étapes avec une forte augmentation entre 1970 et 2000 (+ 130 %), suivie d'une légère baisse entre 2000 et 2020 (- 8 %).

La spécialisation des exploitations en bovins

La diminution des exploitations possédant un atelier bovin s'accompagne d'une augmentation du nombre moyen de bovins au sein des exploitations depuis 1970. Cette augmentation traduit une concentration des cheptels au sein des exploitations restantes. En effet, le nombre

Figure 32 : Évolution des cheptels bovins au sein des exploitations avec un atelier bovin en Bourgogne-Franche-Comté entre 1970 et 2020



Source : Agreste - Recensements Agricoles



PREMIÈRE PARTIE : Les transitions agricoles en Bourgogne-Franche-Comté depuis 1970 jusqu'à 2020

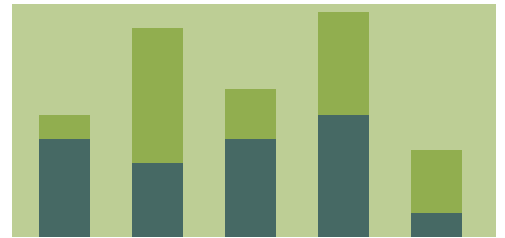
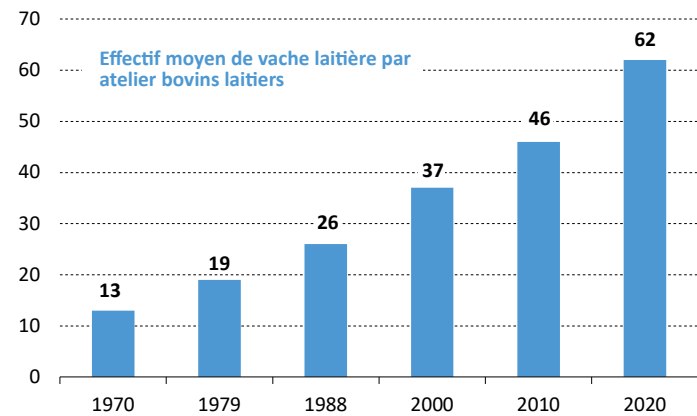


Figure 33 : Évolution du nombre de vaches laitières par atelier bovins laitiers en Bourgogne-Franche-Comté entre 1970 et 2020



Source : Agreste – Recensements Agricoles

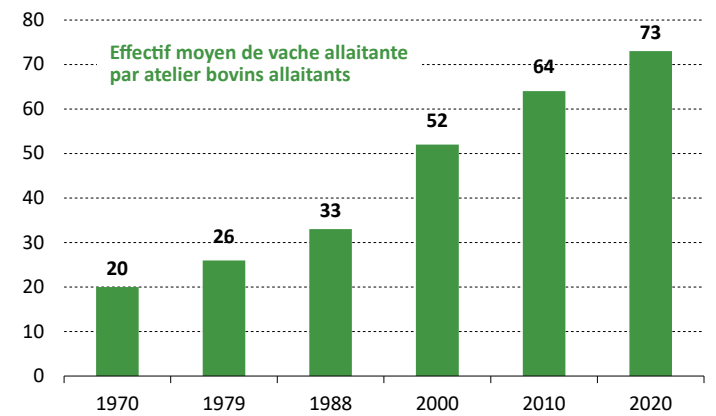
moyen de vaches laitières des ateliers bovins laitiers a augmenté de 13 à 62 (**figure 33**). De la même manière, le nombre moyen de bovins allaitants des ateliers allaitants a augmenté de 20 à 73 (**figure 34**).

Malgré une baisse du cheptel, une production laitière en augmentation

Parallèlement à la baisse du cheptel de vaches laitières, une hausse de la productivité par tête est observée en Bourgogne-Franche-Comté, notam-

ment grâce à la sélection génétique et à l'amélioration de l'alimentation. En effet, celle-ci a constamment augmenté depuis 1989, passant de 44 hectolitres par an et vache laitière en moyenne à 64 hectolitres par an et vache laitière en 2020 (**figure 35**). Cette productivité croissante permet une augmentation de la production totale de lait entre 2010 et 2020, passant de 15 millions de litres à 16,3 millions (**figure 36**). Celle-ci a lieu après une baisse de la production de 1989 à 2007 (15,6 à 14 millions de litres). En effet, en raison de la surproduction

Figure 34 : Évolution du nombre de vaches allaitantes par atelier bovins allaitant en Bourgogne-Franche-Comté entre 1970 et 2020



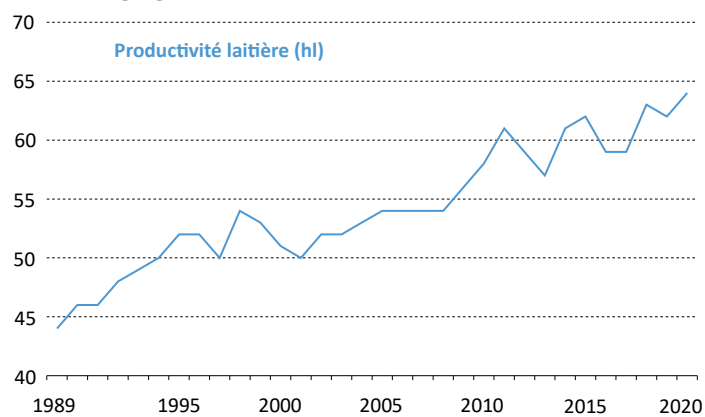
Source : Agreste – Recensements Agricoles

laitière, la Commission Européenne a instauré en 1984 des quotas laitiers pour stabiliser la production. Ces quotas expliquent cette baisse de la production, jusqu'à leur suppression progressive à partir de 2010 et se traduit par une hausse de la production laitière régionale.

Une concentration des bovins allaitants au Sud-Ouest et des bovins laitiers à l'Est

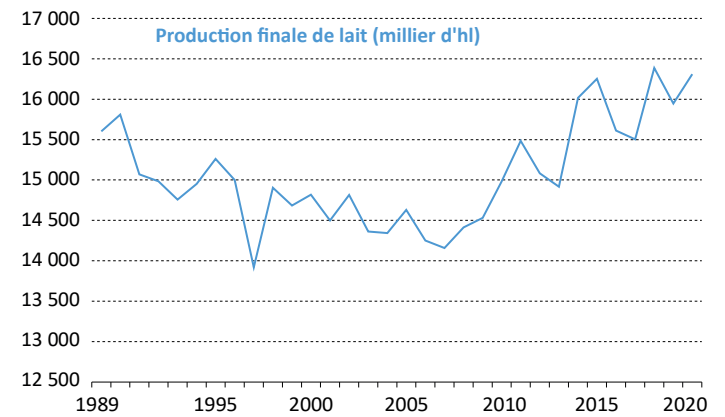
La concentration des cheptels au sein des exploitations en dimi-

Figure 35 : Productivité laitière par vache laitière en Bourgogne-Franche-Comté entre 1989 et 2020



Source : Agreste – Enquêtes annuelles SAA

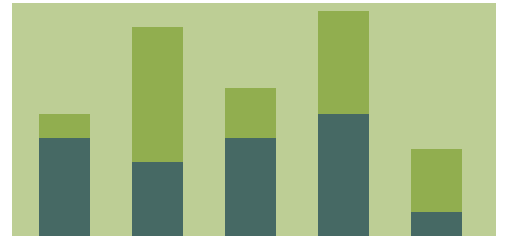
Figure 36 : Production finale de lait en Bourgogne-Franche-Comté entre 1989 et 2020



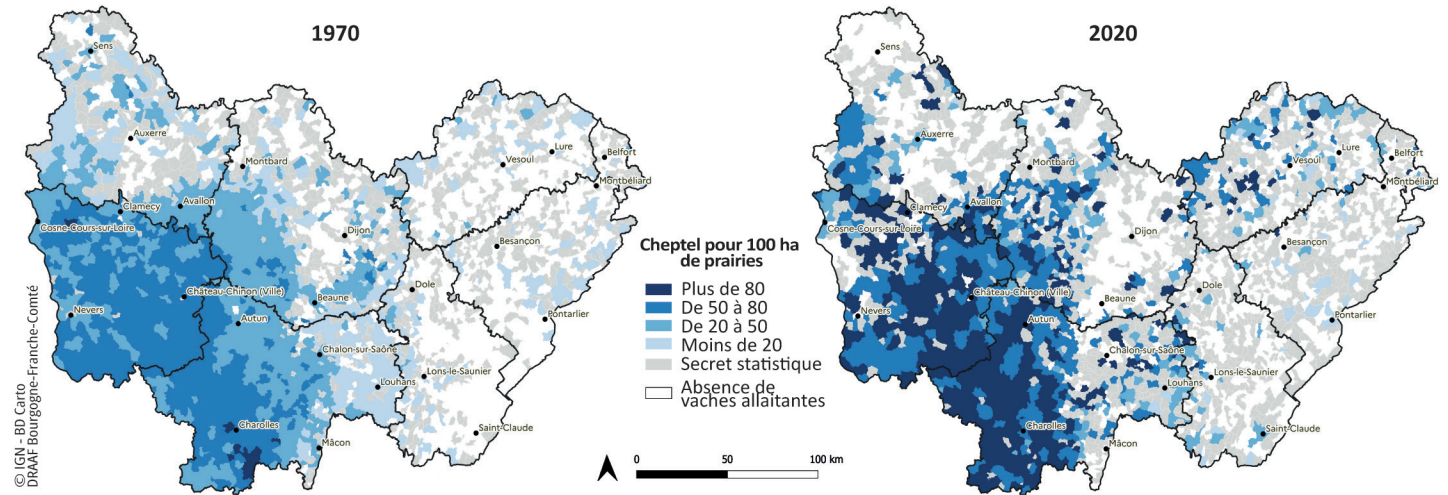
Source : Agreste – Enquêtes annuelles SAA



PREMIÈRE PARTIE : Les transitions agricoles en Bourgogne-Franche-Comté de 1970 à 2020

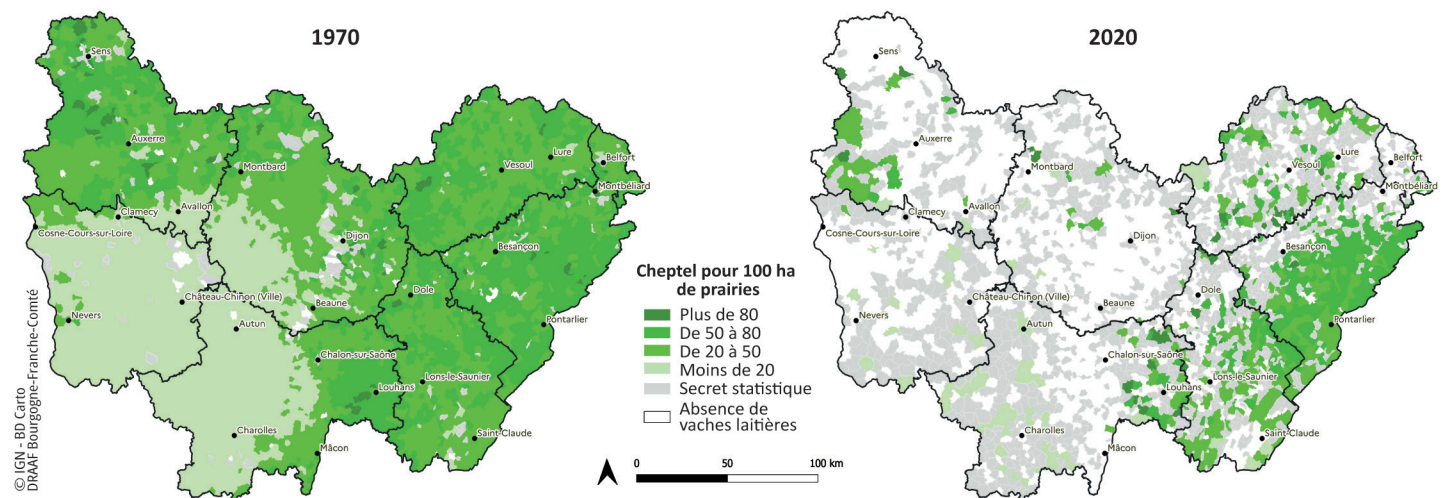


Carte 6 : Densité de vaches allaitantes par commune en 1970 en 2020



Source : Agreste – Recensements Agricoles 1970 et 2020

Carte 7 : Densité de vaches laitières par commune en 1970 en 2020



Source : Agreste – Recensements Agricoles 1970 et 2020

nution s'exerce également géographiquement (cf. cartes). La tendance à la céréalisation de l'agriculture dans le nord de la région, avec une mise en culture des meilleures terres et un recul des prairies, entraîne une concentration des bovins allaitants dans les zones historiques du sud-ouest de la région.

Le cheptel de vaches laitières

en 2020 se concentre dans l'Est de la région, en particulier sur le massif du Jura. Il est caractérisé par un sous-sol karstique et la plus forte pluviométrie de la région avec plus de 1 500 mm par an. Il s'agit d'un territoire montagneux où les conditions pédoclimatiques limitent les possibilités de cultures. Seule la pousse de l'herbe est possible et l'élevage bovin y est privilégié. Le chep-

tel laitier s'est concentré sur les aires de production à forte valeur ajoutée, c'est-à-dire sur celles des fromages AOP Comté, Morbier, Mont d'Or et Bleu de Gex. À l'Est de la région, la valorisation laitière sous forme de fromage a permis de générer de la valeur pour les exploitations. Un positionnement sur les productions standards n'a pas permis le maintien de la production dans l'Ouest.



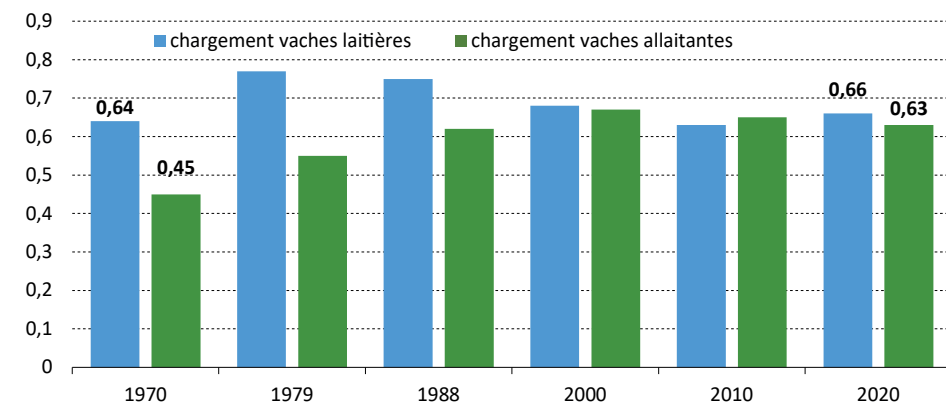
PREMIÈRE PARTIE : Les transitions agricoles en Bourgogne-Franche-Comté depuis 1970 jusqu'à 2020



Un élevage bovin extensif en Bourgogne-Franche-Comté

L'élevage bovin est conduit de manière extensive en Bourgogne-Franche-Comté. Malgré la baisse des surfaces en prairies et les fluctuations du cheptel bovin depuis 50 ans, le chargement moyen s'est stabilisé (figure 37). En 1970, celui des vaches laitières est de 0,64 vache par hectare de prairie. Il augmente en 1979, pour atteindre son maximum à 0,77, pour ensuite

Figure 37 : Taux de chargement moyens des vaches laitières et allaitantes par hectare de prairies en Bourgogne-Franche-Comté entre 1970 et 2020



Source : Agreste – Recensements Agricoles

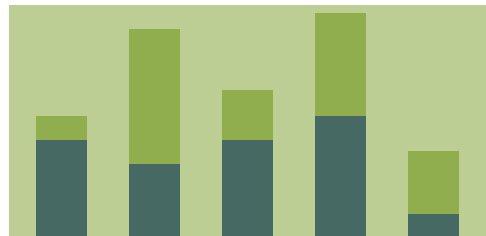
Figure 38 : Nombre d'exploitations, emploi, SAU, surfaces en prairies et cheptels bovins selon le type d'exploitation en Bourgogne-Franche-Comté entre 1970 et 2020

		1970	1979	1988	2000	2010	2020
Ensemble des exploitations	Nombre d'exploitations	93 600	71 900	57 700	39 300	30 100	23 700
	ETP total moyenne par exploitation	1,49	1,54	1,46	1,45	1,6	1,88
	SAU moyenne par exploitation (ha)	27	35	43	62	81	103
Dont exploitations ayant des bovins	Nombre d'exploitations	45 700	35 800	26 200	16 800	12 900	10 300
	ETP total moyenne par exploitation	1,95	1,98	1,89	1,81	1,82	1,88
	SAU moyenne par exploitation (ha)	43	52	65	102	128	155
	<i>dont surface moyenne de prairie</i>	28	34	45	69	89	109
	<i>dont surface moyenne de fourrages</i>	2,6	3,3	3,3	3,9	4,7	9
	Troupeau bovin moyen	15	22	30	46	58	70
Dont exploitations ayant des vaches laitières	Nombre d'exploitations	34 100	22 400	13 000	6 700	4 800	3 600
	ETP total moyenne par exploitation	1,89	1,96	1,97	2,01	2,05	2,23
	SAU moyenne par exploitation (ha)	35	42	54	88	110	132
	<i>dont surface moyenne de prairie</i>	21	26	36	56	73	94
	<i>dont surface moyenne de fourrages</i>	2,3	2,9	3,6	5,3	6,6	10,6
	Troupeau bovin moyen	13	19	26	37	46	62
Dont exploitations ayant des vaches allaitantes	Nombre d'exploitations	10 100	11 500	12 100	9 100	7 500	6 000
	ETP total moyenne par exploitation	2,07	1,94	1,76	1,63	1,62	1,61
	SAU moyenne par exploitation (ha)	62	67	75	109	136	165
	<i>dont surface moyenne de prairie</i>	46	48	54	78	98	116
	<i>dont surface moyenne de fourrages</i>	3,1	3,7	2,7	2,4	2,7	6,9
	Troupeau bovin moyen	20	26	33	52	64	73

Source : Agreste – Recensements Agricoles



PREMIÈRE PARTIE : Les transitions agricoles en Bourgogne-Franche-Comté de 1970 à 2020

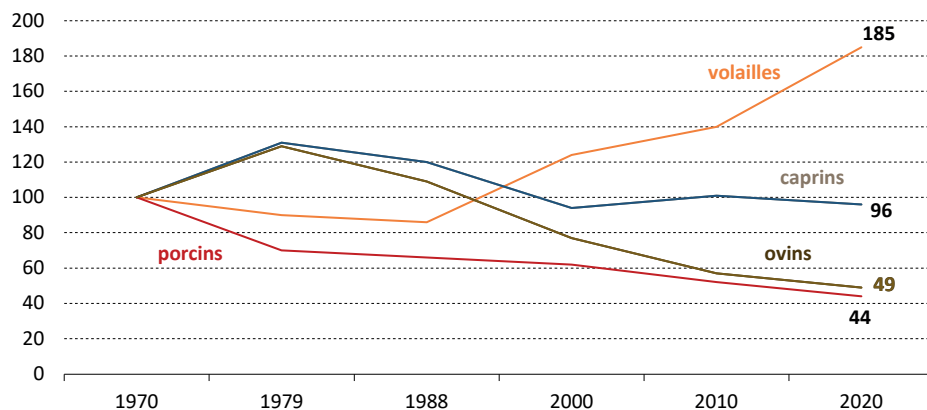


diminuer jusqu'en 2020 à 0,66. Le chargement moyen des vaches allaitantes par hectare de prairie est de 0,44 en 1970. Il augmente jusqu'en 2000 pour atteindre 0,67 et diminue ensuite à 0,63 en 2020.

Des évolutions contrastées des cheptels en Bourgogne-Franche-Comté

Depuis 50 ans, les cheptels ovins, caprins et porcins sont en baisse (figures 39 et 40). Les caprins ont augmenté entre 1970 et 1979 (47 000 à 62 000), avant de baisser jusqu'en 2000. Depuis, le cheptel est stable à 45 000 caprins grâce au dynamisme des AOP fromagères du Charollais-Mâconnais et de la vallée de la Loire. Ainsi le département de Saône-et-Loire détient 60 % du cheptel caprin régional. Le cheptel d'ovins a diminué de 51 % entre 1970 et 2020, passant de 535 000 à 265 000, même si une inflexion semble se dessiner au cours des dix dernières années. Par le passé, de nombreux exploitants doubles actifs possédaient de petits trou-

Figure 39 : Évolutions des cheptels d'ovins, caprins, porcins et volaille en Bourgogne-Franche-Comté entre 1970 et 2020 (base 100 en 1970)



Source : Agreste – Recensements Agricoles

Figure 40 : Effectifs des cheptels de Bourgogne-Franche-Comté entre 1970 et 2020

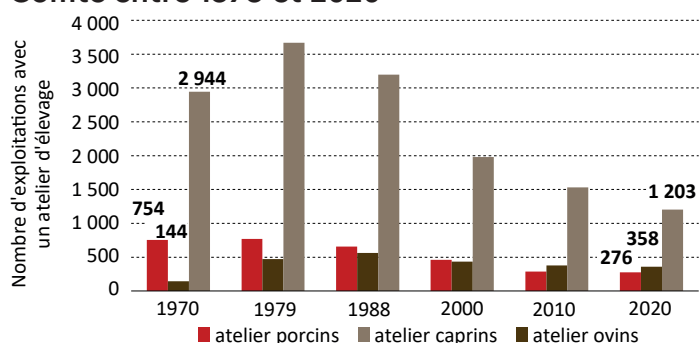
Recensements agricoles	Effectifs d'ovins	Effectifs de caprins	Effectifs de porcins	Effectifs de volailles
1970	535 200	47 100	517 900	5 677 700
1980	688 000	61 800	364 500	5 099 500
1988	584 300	56 600	340 700	4 893 700
2000	411 500	44 400	322 700	7 042 900
2010	305 500	47 700	269 100	7 935 600
2020	262 100	45 100	226 000	10 509 400

Source : Agreste – Recensements Agricoles

peaux de mouton, mais cette pratique est rare désormais. Le cheptel de porcins diminue fortement de

56 % sur la même période (518 000 à 226 000 porcins) avec un agrandissement des élevages.

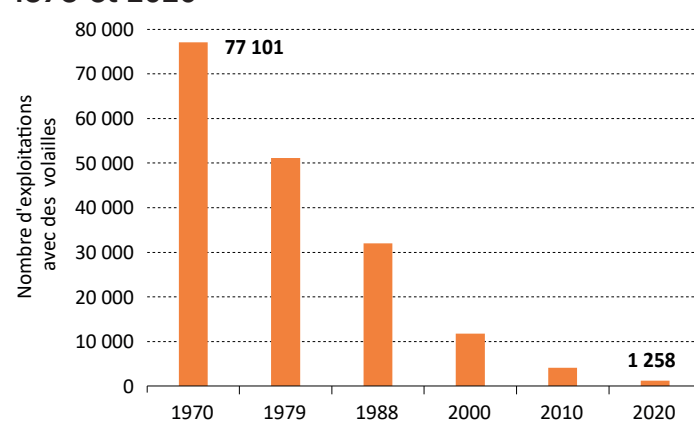
Figure 41 : Nombre d'exploitations avec un atelier ovins, caprins et porcins en Bourgogne-Franche-Comté entre 1979 et 2020



Note : Atelier ovin = exploitation avec au moins 100 porcins, Atelier caprin = exploitation avec au moins 50 ovins, Atelier porcin = exploitation avec au moins 20 caprins

Source : Agreste – Recensements Agricoles

Figure 42 : Nombre d'exploitations avec des volailles en Bourgogne-Franche-Comté entre 1979 et 2020



Source : Agreste – Recensements Agricoles



PREMIÈRE PARTIE : Les transitions agricoles en Bourgogne-Franche-Comté depuis 1970 jusqu'à 2020



Le cheptel de volaille a lui fortement augmenté entre 1970 et 2020 (+ 85 %). Il connaît d'abord une forte diminution de 1970 à 1988, de 5 700 000 à 4 900 000 volailles. Cette baisse peut s'expliquer par le recul de l'autoconsommation dans les ménages agricoles. La hausse est initiée dès 1988 jusqu'en 2020 avec un cheptel qui double sur cette période, augmentant de 4 900 000 à 10 500 000 volailles. Cette dynamique s'explique par la présence d'ateliers d'abattage

sur le territoire et une hausse de la consommation de viande de volaille. Dans un contexte national de réduction de la consommation de viande par habitant, seule la production de volaille progresse.

L'effectif des exploitations possédant un de ces ateliers² diminue

² **Atelier ovin** : exploitation avec au moins 50 ovins ;

Atelier caprin : exploitation avec au moins 20 caprins ;

Atelier porcin : exploitation avec au moins 100 porcins

fortement (**figures 41 et 42**). Il y a 50 ans, la majorité des élevages abritaient des volailles et des porcins, dont une partie était destinée à l'autoconsommation. Ces modes de production sont en retrait au profit d'ateliers spécialisés.

